

Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)

— Fiche documentaire —

Par **Priscilla Sadatchy**, chercheure-stagiaire au GRIP

23 novembre 2011

Résumé

La menace que représentent les groupes armés et les groupes terroristes pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, mérite qu'on s'attarde à mieux les connaître. Cette fiche sur le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) a pour but de donner une information sur les fondements historiques et idéologiques de ce mouvement indépendantiste du Sénégal. Elle aborde la complexité de sa structure interne et ses sources de financement. Les soutiens du groupe et l'implication des pays voisins dans le conflit casamançais sont également abordés. Enfin, les actions les plus récentes de ce groupe armé sont répertoriées. Cette fiche fait partie d'une série de fiches sur les groupes armés en Afrique de l'Ouest.

Mots clés : Mouvement des forces démocratiques de Casamance, Afrique de l'Ouest, Sénégal, groupes armés

Abstract

Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance – Fact Sheet

The threat posed by armed and terrorists groups on peace and security in West Africa deserves our utmost attention. This datasheet on the Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) aims to provide information about the historical and ideological foundations of this Senegalese separatist movement. It focuses on its complex structural organization and its sources of funding. The datasheet is also exploring its supporters and the involvement of the neighboring countries in the conflict. Finally, the most recent actions of this armed group are listed. This datasheet is part of a series of fact sheets on armed groups in West Africa.

Keywords: Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance, West Africa, Senegal, armed groups

Citation :

SADATCHY Priscilla, *Mouvement des forces démocratiques de Casamance – Fiche documentaire*, Note d'Analyse du GRIP, 23 novembre 2011, Bruxelles.

URL: http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2011-10-23_FR_P-SADATCHY.pdf



1. Fondation et historique du mouvement



Surnommée le « grenier » du Sénégal en raison de son sol fertile, la Casamance est l'une des régions les plus riches du pays et suscite la convoitise des régions centrale et septentrionales. Située à l'extrême sud, elle est isolée du reste du pays par l'enclave de la Gambie. Géographiquement éloignée de Dakar, la capitale, la population casamançaise se sent négligée par le pouvoir central et lui reproche de privilégier le développement des régions du nord et du centre. Ce sentiment d'injustice

s'intensifie avec l'arrivée de fonctionnaires du nord envoyés par Dakar et bénéficiant de nombreux privilèges : attribution de terres, postes importants, droits de pêche et d'exploitation des forêts...

Les Casamançais vivent cette situation comme une nouvelle colonisation et décident, dès 1982, de descendre dans les rues de Ziguinchor, principale ville de la région du même nom¹. Le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) est alors fondé pour encadrer les revendications populaires et propose l'indépendance comme solution à la question casamançaise. Les forces de sécurité sénégalaises réagissent de façon violente, n'hésitant pas à tirer sur la foule lors des manifestations, tuant plusieurs personnes, et procèdent à des arrestations massives. Face à la répression de Dakar, la branche armée du MFDC décide de s'organiser dès 1983² et passe pour la première fois à l'offensive en 1990, s'attaquant à des objectifs militaires. Trente ans plus tard, le pays est toujours dans une situation de « ni paix, ni guerre ».

Les trente dernières années ont été rythmées par l'alternance entre vagues d'offensives, gouvernementales et indépendantistes, et tentatives de négociation. De nombreux accords de cessez-le-feu – 1991, 1999, 2004 – et accords de paix – 1992, 2001, 2004 – ont été signés mais aucun de ces textes n'a permis de rétablir une paix durable dans la région.

2. Objectifs et idéologie

Le MFDC lutte pour l'indépendance de la Casamance. Cependant, certaines factions du mouvement sont plus modérées que d'autres et cherchent désormais le rétablissement de la paix.

Bien que l'ethnie diola soit de loin la plus représentée quantitativement au sein du MFDC et que l'un des dirigeants historiques du mouvement ait été un abbé, il ne s'agit aucunement d'un soulèvement ethnique ou confessionnel. D'autres groupes ethniques sont présents au sein du MFDC et l'on y retrouve des combattants aussi bien musulmans que chrétiens et animistes.

1. La Casamance se compose de deux régions, la région de Ziguinchor, à l'est, et la région de Kolda, à l'ouest.

2. Lors d'une manifestation à Ziguinchor, le 18 décembre 1983, les forces de sécurité sénégalaises tirent sur la foule, tuant 25 personnes, et arrêtent plus de 260 membres du MFDC. C'est à la suite de cet événement que le maquis s'est organisé. Les combattants ont été formés par d'anciens soldats de l'armée sénégalaise et de l'armée coloniale.

3. Organisation

3.1. Leadership et structures de commandement

3.1.1. Fondateurs

La branche politique du MFDC s'est développée grâce à l'activisme de l'abbé Augustin Diamacoune Senghor qui, dès les années 1970, dénonçait les discriminations du Nord envers la Casamance dans des émissions de radio. Ses positions lui valurent cinq ans de prison pour sédition en décembre 1982. Bien que réputé pour son irrédentisme intransigeant, le chef historique du MFDC appelait à la paix au cours des dernières années de sa vie³.

La branche armée du MFDC, ou « Atika » (flèche en diola), est créée en 1983 par Sidy Badji. Ancien caporal de l'armée coloniale et sénégalaise, il était souvent en désaccord avec l'abbé Diamacoune qui a préféré prendre ses distances lorsque le leader militaire cessa les combats en 1991.

3.1.2. Principaux leaders

La composition et le fonctionnement du MFDC sont très complexes ; la branche armée du mouvement n'étant pas directement subordonnée à la branche politique. Par ailleurs, au cours des trente années de conflit, de nombreuses dissensions ont vu le jour, fractionnant tant la branche politique que militaire en une multitude de factions distinctes, voir ennemies. Pléthore de leaders autoproclamés, le MFDC est plus divisé que jamais. Le développement qui suit est une présentation simplifiée du mouvement et ne rend pas compte de toutes les complexités structurelles inhérentes au groupe.

La branche politique

Avec la mort de l'abbé Diamacoune, en 2007, s'est ouverte une lutte de succession pour la direction politique du mouvement.

Le pouvoir est ainsi revendiqué par Mamadou Nkrumah Sané⁴, secrétaire général autoproclamé du MFDC basé à Paris. Selon Jean-Claude Marut⁵, celui-ci dispose à la fois d'une légitimité historique, puisqu'il est un des membres fondateurs du mouvement, et d'une légitimité politique car il n'a jamais changé de position quant aux revendications indépendantistes. Son leadership est contesté par Jean-Marie François Biagui, basé à Lyon (France) et connu pour être plus modéré que Nkrumah Sané, et Ansoumana Badji, présent à Dakar.

Paradoxalement, les deux hommes forts situés en France ont plus d'influence sur le MFDC qu'Ansoumana Badji, pourtant géographiquement plus proche des combattants.

La branche armée

À l'origine unifiée, la branche armée du MFDC s'est scindée entre un Front Nord et un Front Sud à la suite de la signature par Sidy Badji d'un accord de cessez-le-feu en 1991 et d'un accord de paix à Cacheu (Guinée-Bissau) en 1992.

3. L'abbé Diamacoune Senghor est mort le 14 janvier 2007 des suites d'une maladie, à l'âge de 78 ans, à l'hôpital militaire Val de Grâce, à Paris, où il était hospitalisé depuis octobre 2006.

4. Sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis 1997, Mamadou Nkrumah Sané est exilé à Paris depuis 20 ans.

5. Jean-Claude Marut, « *Le conflit de Casamance : ce que disent les armes* », Karthala, 2010.

Le Front Nord s'est constitué autour de Sidy Badji et a cessé les combats, conformément à l'accord de 1991. En retour, la faction a conservé ses armes et un contrôle *de facto* sur le nord-ouest du département de Bignona ; l'armée sénégalaise n'étant plus, ou très peu présente dans cette zone. Les anciens combattants se sont vu accorder des aides financières et matérielles de la part de l'État dans le cadre de leur réintégration. À la mort de Badji en 2003⁶, Kamougué Diatta, un de ses lieutenants, lui succède à la tête du Front Nord mais son leadership est très vite contesté. Des dissidents, menés par Magne Diémé, anciennement proche associé de Diatta, se détachent de son commandement, créant ainsi une nouvelle faction.

Le Front Sud, soutenu par l'abbé Diamacoune qui avait dénoncé l'accord de Cacheu car la question de l'indépendance n'y avait pas été abordée, s'est formé sous le commandement de Léopold Sagna. Ancien caporal de l'armée sénégalaise et second de Sidy Badji, il remplace ce dernier en tant que chef d'état-major du MFDC. Ses prises de positions trop modérées et ses relations jugées trop étroites avec le président sénégalais Abdou Diouf⁷ lui attirent les foudres de ses hommes les plus radicaux. Ces derniers se regroupent alors sous le commandement de Salif Sadio, un des lieutenants de Sagna, qui s'autoproclame chef d'État-major du MFDC. Le front sud est ainsi divisé entre les fidèles de Sagna à l'ouest et les partisans de Sadio à l'est. Les rapports entre les deux factions sont d'une violence telle que Sadio exécute Sagna et plusieurs de ses lieutenants en 2001.

Le commandement des hommes de Sagna est alors repris par un dénommé César Atoute Badiate qui devient le chef d'état-major reconnu par l'abbé Diamacoune. Accusé de corruption car trop proche du gouvernement sénégalais, Badiate est déchu de son poste en juin 2010. La relève est assurée par l'un de ses lieutenants, Ousmane Niantang Diatta.

Au niveau politique, Mamadou Nkrumah Sané ne reconnaît que le leadership d'Ousmane Niantang Diatta, considérant que Sadio et Badiate ont désobéi à ses directives et à celles de l'abbé.

3.2. Effectifs

Selon une évaluation de *Small Arms Survey* faite en 2004, le MFDC compterait entre 2000 et 4000 combattants. Cette estimation très peu précise est imputable à la confusion existante entre combattants et réfugiés établis en Gambie et en Guinée-Bissau. Du reste, en raison de contraintes logistiques et financières, seul un tiers des effectifs pourrait être mobilisé simultanément ; les deux tiers restants se consacraient à des activités économiques en Casamance ou dans les camps de réfugiés.

L'âge des combattants est très variable. Le conflit mobilisant des Casamançais depuis maintenant trente ans, les premiers combattants ont d'ores et déjà atteint un certain âge (40-50 ans) et ont été rejoints par leur jeune descendance. On compte aussi des enfants de 13 à 15 ans qui seraient sollicités pour des missions de logistiques uniquement, à l'exclusion des activités de combat.

Les nouvelles recrues ne sont pas seulement des militants indépendistes. Le MFDC attire aussi les jeunes sans emploi – le taux de chômage à Ziguinchor oscille entre 60 et 80% –, d'anciens

6. Sidy Badji meurt de cause naturelle le 26 mai 2003, à l'âge de 88 ans.

7. Les hommes de Sagna lui reprochaient particulièrement d'avoir secrètement rencontré le président Diouf en 1994.

militaires de l'armée régulière ou encore des hommes cherchant à se faire de l'argent facile. Ces derniers font craindre un basculement du MFDC dans la criminalité et le banditisme⁸.

3.3. Armements

À l'origine, l'arsenal du MFDC se composait de flèches et de lances puis le groupe s'est modernisé à la fin des années 1980 avec l'acquisition de fusils de chasse, de fusils d'assaut AK-47 et d'armes de 9mm. Le mouvement s'est aussi doté de RPG et de mortiers au début des années 1990.

Par ailleurs, des mines anti-personnel et anti-char ont été disséminées dans la région. Le gouvernement et les rebelles s'en rejettent mutuellement la responsabilité. Outre les 800 victimes décomptées jusqu'à ce jour⁹, les mines ont provoqué la fuite de plusieurs milliers d'habitants et ont sérieusement limité les activités agricoles et touristiques. Face à la gravité de la situation, des opérations de déminage ont été mises en place au sud Ziguinchor jusqu'à la frontière bissau-guinéenne depuis septembre 2003.

Les armes du MFDC proviennent de sources diverses¹⁰ : découvertes d'anciennes caches d'armes¹¹ sur le territoire casamançais, attaques fructueuses contre l'armée sénégalaise ou encore activités de contrebande¹². Le trafic d'armes étant courant dans la région de l'Afrique de l'Ouest, le MFDC a pu se fournir au Libéria et en Sierra Leone. Des armes auraient également été importées de Guinée.

En matière d'armement du MFDC, les gouvernements étrangers ne sont pas hors de cause. Dans les années 1990, des responsables militaires bissau-guinéens fournissaient des armes aux hommes du MFDC. Ces derniers ont d'ailleurs pris part à la guerre civile qui frappa la Guinée-Bissau en 1998, guerre qui alimenta les rivalités entre les factions du Front Sud¹³.

Du côté de la Gambie, le président Yahya Jammeh, de l'ethnie diola, a également été accusé de livrer des armes au MFDC, bien qu'aucune preuve formelle n'ait pu attester ces accusations. Le gouvernement gambien a tenté d'écarter les soupçons en renforçant la coopération avec Dakar mais la découverte, par la police nigériane, d'une cargaison d'armes en provenance d'Iran dans le port de Lagos, le 21 octobre 2010, a ravivé la méfiance des Sénégalais à l'égard de son voisin. En effet, malgré les démentis de Jammeh, l'Iran affirme que les treize conteneurs étaient destinés à la

8. Mamadou Nkrumah Sané accuse le gouvernement de recruter des brigands pour qu'ils infiltrent les rangs du MFDC et le décrédibilisent aux yeux de la population casamançaise (Interview par Rémi Carayol, Jeune Afrique, 29 août 2011).

9. Pour en savoir plus sur le bilan des victimes et la question des mines et du déminage en Casamance, voir : <http://fr.allafrica.com/stories/201109200768.html>

10. Nicolas Florquin et Eric G. Berman (sous la direction de), « *Armés mais désœuvrés, Groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO* », Small Arms Survey, traduction GRIP, mars 2006.

11. Le MFDC a découvert des caches d'armes abandonnées par d'anciens combattants bissau-guinéens présents en Casamance lors de la lutte pour l'indépendance de la Guinée-Bissau qui prit fin en 1974.

12. Le MFDC a reçu des armes en contrebande en provenance de la Libye, de l'Irak et du Burkina Faso. Ces armes auraient transité par la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau.

13. En 1998, une guerre civile éclate en Guinée-Bissau. Le MFDC apporte son soutien au général Ansumane Mané, le chef d'état-major, contre le président bissau-guinéen Joao Bernardo Viera (les deux hommes s'accusaient mutuellement de fournir des armes au MFDC). En 1999 les hommes de Mané sortent vainqueurs mais une nouvelle rivalité pour le pouvoir voit le jour entre Mané et le chef d'État nouvellement élu, Kumba Yala. Alors que Mané arme massivement la faction de Sadio qui lui apporte son soutien, le nouveau président Yala se range du côté de Dakar et collabore avec la faction de Sagna pour évincer la menace Mané-Sadio en lançant de grandes offensives en 2000 et 2001. Après la mort de Mané, tué par les hommes de Yala en novembre 2000, la faction de Sadio a été très affaiblie.

Gambie qui devait ensuite livrer les armes (lance-roquettes, grenades, obus de mortiers, munitions) au MFDC. À la suite d'un rapport du chef d'État-major sénégalais faisant état de l'utilisation d'armes sophistiquées iraniennes par le MFDC, Dakar rompt toutes relations diplomatiques avec Téhéran, le 23 février 2011, mais poursuit sa coopération avec la Gambie¹⁴. Ainsi, le 24 février dernier, les deux pays ont décidé de renforcer leur coopération en matière de sécurité, notamment avec la création de patrouilles conjointes à la frontière casamançaise. Pour sa part, la Gambie avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran dès le 23 novembre 2010.

3.4. Financements

Le MFDC finance ses activités par l'exploitation de produits locaux tels que les noix de cajou et le bois, exporté en contrebande vers la Gambie, et, dans une moindre mesure, le chanvre indien.

Le groupe a également recours au racket et vol à main armée contre la population locale et aux vols de bétail et de véhicules revendus par la suite en Guinée-Bissau. Cependant ces activités ne sont pas uniquement le fait du MFDC mais aussi celui de simples bandits et la distinction entre les deux n'est pas toujours évidente.

Une autre source de financement est l'aide détournée apportée aux réfugiés en Gambie et en Guinée-Bissau. Cette tendance a cependant été réduite depuis l'arrivée au pouvoir, en 2000, du président Abdoulaye Wade.

Enfin, le groupe est soutenu par les donations en espèce et en nature de la communauté diola.

4. Mode opératoire

Les actions du MFDC consistent principalement en des attaques éclair dirigées contre les forces armées sénégalaises. Cependant, des attaques isolées ont déjà été menées contre des civils¹⁵.

Par ailleurs, dans le cadre de ses « activités économiques », le mouvement se livre à des pillages et braquages, s'attaquant généralement aux commerces, aux stations services et aux voyageurs.

5. Aire/Zone d'opération

Le conflit casamançais affecte principalement la région de Ziguinchor, à l'ouest ; la région de Kolda n'a été touchée qu'à partir de 1995, notamment dans le département de Shédiou. Les combattants du MFDC se situent le long des frontières avec la Gambie et la Guinée-Bissau, le Front Sud se servant même des pays voisins comme base arrière.

Au sein du Front Sud, la faction de Salif Sadio contrôle le nord-est du département de Bignona, près de la frontière gambienne, aux alentours de Djibidione, ainsi que certaines zones adjacentes du département de Sédhiou. Quant à la faction de César Atoute Badiate, elle est basée à Kassolole, hameau situé en territoire bissau-guinéen, tout proche de la frontière.

14. Le 24 février 2011, le Sénégal et la Gambie ont décidé de renforcer leur coopération en matière de sécurité, notamment avec la création de patrouilles conjointes à la frontière casamançaise. La Gambie avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran le 23 novembre 2010.

15. À titre d'exemple, dans la nuit du 9 septembre 1997, des maquisards ont tiré dans la foule lors d'une soirée dansante à Djibanar, dans le département de Goudomp. Ils reprochaient aux jeunes de s'amuser pendant qu'ils se battaient pour l'indépendance de la Casamance. Ils tuèrent neuf jeunes personnes et en blessèrent quinze autres.

Le Front Nord contrôle le nord-ouest du département de Bignona. Son siège principal est situé à Diakaye, près Ebinako, sur la route nationale Bignona-Diouloulou.

6. Connexions

Le MFDC semble n'entretenir aucun lien solide et durable avec d'autres groupes armés. En revanche, on ne peut plus prétendre que le conflit casamançais est un conflit interne au Sénégal. Les interactions entre rebelles et réfugiés, présents en Guinée-Bissau et en Gambie, mais aussi avec la population diola située de part et d'autres des frontières casamançaises, en ont fait un conflit transnational. Même si le Sénégal reste le pays le plus touché, ses pays voisins, bases arrière des rebelles, sont tout autant impliqués dans la crise. Le président gambien Yahya Jammeh est même soupçonné de protéger Salif Sadio et ses hommes présents en Gambie.

7. Opérations et activités criminelles (chronologie des activités)

Les actions du MFDC sont innombrables dans la mesure où le conflit dure depuis trente ans. Ainsi, le tableau ci-dessous ne reprend que les actions récentes du mouvement. De plus, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais plutôt d'une série d'exemples d'actions « types » du mouvement.

Date	Lieu	Action	Bilan ¹⁶	Réaction
27 décembre 2010	Bignona	Affrontement avec l'armée sénégalaise à la suite d'une tentative de braquage par le MFDC.	7 militaires tués.	
13 janvier 2011	Boukiling, village de Basse-Casamance	Affrontement avec l'armée sénégalaise à la suite de braquages de véhicules par le MFDC.	3 militaires tués.	
3 mars 2011	Goudomp, sud de la Casamance	Seconde incursion du MFDC dans la localité de Goudomp ; la première incursion avait eu lieu en janvier 2011.	Poste de l'armée bombardé à l'aide de mortiers et de RPG-7 ; 2 magasins pillés.	
26 août 2011	Près de Diango, 50 km au nord de Ziguinchor	Attaque de militaires qui sécurisaient la route et braquages de véhicules dans la même zone.		
22 novembre 2011	Diagon, 35 km au sud-est de Ziguinchor	Massacre dans une scierie de la forêt de Diagon attribué au MFDC.	11 civils tués, 1 seul rescapé.	Le gouvernement a ouvert une enquête. César Atoute Badiate a déclaré que ses hommes ne sont pas impliqués dans cette affaire qu'il condamne fortement.

8. Évolution et portée des actions du MFDC

Le dernier accord de paix, signé en 2004 entre l'abbé Diamacoune et le ministre de l'Intérieur de l'époque, Ousmane Ngom¹⁷, avait ramené un certain calme en Casamance, malgré quelques

16. Le bilan des victimes du côté du MFDC est inconnu.

attaques sporadiques. Cependant l'accalmie fut de courte durée puisque les affrontements reprirent dès 2009, avec une certaine recrudescence des violences depuis fin 2010¹⁸. De plus, les combattants mènent désormais des incursions dans les villages, une audace nouvelle que le gouvernement explique en partie par l'acquisition d'armes plus sophistiquées en provenance d'Iran. Cette tendance a entraîné un renforcement de la présence militaire dans la région. L'armée sénégalaise a engagé des « opérations de guerre » dans le Nord de la Casamance, où les attaques étaient plus violentes, alors qu'aucune négociation officielle n'est en cours depuis février 2005.

Les présidents Diouf et Wade avaient privilégié une stratégie visant à diviser le mouvement pour le vaincre mais désormais les autorités sénégalaises ne savent plus vers quel interlocuteur se tourner pour entamer des discussions. Divisé plus que jamais, le MFDC compte plusieurs leaders mais aucun avec une légitimité suffisante pour conduire l'ensemble des combattants au dépôt définitif des armes. Depuis 2005 des assises du MFDC doivent avoir lieu pour que le mouvement puisse se choisir un dirigeant mais celles-ci sont sans cesse reportées du fait de désaccords en tout genre ; les différentes factions ne parviennent même pas à convenir d'un lieu pour la tenue des assises.

Du côté de Dakar, à l'approche de l'élection présidentielle, prévue pour le 26 février 2012, le président Abdoulaye Wade, qui avait promis en 1991 de régler la question casamançaise en 100 jours, reconnaît son échec et change de politique. Jusqu'à présent Wade avait tenu la Gambie et la Guinée-Bissau à l'écart du règlement de la crise casamançaise, favorisant une solution nationale. Or, prenant enfin conscience de la dimension transnationale du conflit, Dakar appelle désormais à la coopération avec les États voisins pour le rétablissement de la paix¹⁹. Par ailleurs, les autorités sénégalaises semblent vouloir prendre, ou du moins promettent, des mesures concrètes²⁰ pour désenclaver la région casamançaise, désenclavement indispensable au retour à la paix.

De tous les côtés – gouvernement, ailes politiques, ailes militaires –, chacun appelle à la reprise des négociations. Cependant une paix durable semble toujours difficile à atteindre car aucun des deux camps n'est en réelle position de force ; ni les hommes du MFDC, ni l'armée régulière ne sont en mesure de prendre le dessus dans ce conflit. De plus, nombre d'acteurs clés ont tout intérêt à ce que le flou entre paix et guerre perdure. En effet la situation profite aux bandits, aux intermédiaires qui perçoivent des enveloppes ou s'assurent des places confortables au sein des institutions étatiques²¹, et enfin aux militaires qui perçoivent des primes.

Quoiqu'il en soit, le conflit sera l'un des enjeux de la présidentielle de 2012 : la population casamançaise, qui avait jusqu'à présent accordé sa confiance Wade, candidat du Parti démocratique sénégalais (PDS), est plus que lasse de la situation. Le conflit a mis à mal l'économie

17. Cet accord de paix prévoyait le renoncement à la lutte armée, l'amnistie pour les combattants du MFDC, ainsi que leur réintégration, et la reconstruction de la paix. Il n'était en aucun cas question de l'indépendance de la Casamance.

18. L'armée sénégalaise fait état d'une vingtaine de morts parmi ses hommes depuis décembre 2010. Le bilan des pertes humaines du côté du MFDC est inconnu.

19. Le 16 août 2011, lors d'une visite à Banjul, capitale de la Gambie, Abdoulaye Wade a demandé au président Yahya Jammeh « d'intervenir pour la paix en Casamance ».

20. Le 29 septembre dernier, la Corée du Sud a déclaré que, dans le cadre d'un contrat d'un montant de 41 millions d'euros passé avec les autorités sénégalaises, elle financerait la construction de deux navires qui seraient opérationnels à la fin 2012. Ces navires viendront en renfort à l'Aline Sitoé Diatta, le seul ferry assurant actuellement une liaison maritime entre la Casamance et le reste du Sénégal. Par ailleurs, une nouvelle ligne aérienne Dakar-Ziguinchor a été ouverte en octobre 2011 et les autorités sénégalaises ont promis le développement des infrastructures pour permettre une meilleure liaison entre la Casamance et la capitale sénégalaise (construction d'un aéroport international, restauration de routes et de ponts).

21. À titre d'exemple, le médiateur Latif Aïdara est devenu conseiller du président Wade.

de la région et a freiné son développement. La production agricole a dégringolé pendant que l'activité industrielle est au point mort. Les combats ont fait fuir les touristes – autrefois importante source de revenus en Casamance – mais aussi la population locale. Cherchant à échapper aux combats et aux exactions des rebelles et de l'armée sénégalaise²², les Casamançais quittent leur village pour les grandes villes ou trouvent refuge en Gambie et en Guinée-Bissau²³.

9. Bibliographie

Jean-Claude Marut, « *Le conflit de Casamance : ce que disent les armes* », Karthala, 2010.

Nicolas Florquin et Eric G. Berman (sous la direction de), « *Armés mais désœuvrés, Groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO* », Small Arms Survey, mars 2006, p. 358-367.

Martin Evans, « *Senegal : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance* », Briefing Paper du Royal Institute of International Affairs, 2004.

Vincent Foucher, « *Pas d'alternance en Casamance ? Le nouveau pouvoir sénégalais face à la revendication séparatiste casamançaise* », Politique africaine n° 91, octobre 2003.

Jean-Claude Marut, « *Guinée-Bissau et Casamance : stabilisation et instabilité* », Rapport WRITENET n° 15/2000, UNHCR, juin 2001.

Abdoul Aziz Mbaye, « *La guerre en Casamance* », Global Brief, 19 octobre 2011 ;
<http://globalbrief.ca/blog/in-situ/la-guerre-en-casamance/4324>

Rémi Carayol, « *Sénégal : Casamance, de guerre lasse* », Jeune Afrique, 11 septembre 2011 ;
<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2642p034-037.xml0/>



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère des Affaires étrangères
 Direction de la coopération
 au développement

Priscilla Sadatchy est chercheure-stagiaire au GRIP. Titulaire d'un Master en Droit international et européen « Sécurité internationale et défense » (Grenoble), ses travaux au GRIP portent sur l'amélioration de la sécurité humaine, la prévention des conflits et le renforcement de l'État de droit dans les pays d'Afrique centrale et occidentale.

Le **Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < www.grip.org >

22. « *Sénégal, terre d'impunité* », Amnesty International, 2010.

23. Le HCR (Haut-commissariat pour les réfugiés) estime à 15 000 le nombre de réfugiés sénégalais en Gambie et en Guinée-Bissau (Appel global 2011 du HCR – actualisation). En 2010, l'IDM (*Internal Displacement Monitoring Center*) chiffre les déplacés internes en Casamance entre 10 000 et 40 000 personnes.